



LE MAIRE  
DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

Saint-Laurent-du-Var, le 9 juin 2023,

Monsieur Gérard REMOND  
Président du Stade Laurentin Volley-Ball  
95 Rue Albert Camus  
06700 ST LAURENT DU VAR

*Service : CAB-LC  
N/Réf : 2023D/2281  
Objet : AIDE FINANCIERE*

Cher Président,

Le Stade Laurentin Volley-Ball a sans doute l'habit d'un « Petit Poucet » mais il n'en a pas l'âme. Ces dernières saisons, l'équipe féminine et son staff ont écrit, sous votre présidence, une belle épopée, la rage au cœur, pour accéder en Elite et s'y maintenir. Je ne peux que vous féliciter pour le travail accompli et les joies apportées.

Désormais, nous devons faire face à l'entaille conséquente de la réduction de 50 000 euros du partenariat vous liant avec Cap 3000. Le club se trouve ainsi à un tournant de son histoire avec pour vous une réflexion à mener sur l'avenir et pour nous tous des choix à faire.

Force est de reconnaître que, dans la période actuelle, nous devons faire preuve de pragmatisme et d'humilité, et se dire que les plus belles histoires sportives pour une ville de 30 000 habitants sont peut-être celles liées à une politique de formation.

Si nous n'en sommes bien entendu pas là, il convient de dire que ces trois dernières années et de votre aveu, aussi passionnantes soient-elles, n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille. Vous avez pu asseoir sportivement votre maintien sans trop de difficulté à la faveur du savoir-faire et du travail réalisé en interne par le club et grâce au soutien financier important de la commune, à hauteur d'une subvention de 130 000 euros, ainsi que de l'apport de la Région et du Département sans compter celui des partenaires privés, dont votre principal sponsor, Cap 3000, aujourd'hui visiblement contraint de réduire la voilure.

Depuis 2014, la Ville de Saint-Laurent-du-Var a toujours apporté son soutien au Stade Laurentin Volley-Ball. Pour illustrer mon propos, je ne prendrai qu'un exemple : celui de l'accession en Elite en 2020. La commune avait alors fait le choix d'augmenter votre subvention de 60 000 euros pour la porter à 190 000 euros afin que vous puissiez franchir le Rubicon de la montée en attendant de bénéficier de l'apport financier de partenaires privés. Ce que vous aviez su faire dès la saison suivante.

Aujourd'hui, pour vous permettre dans un premier temps d'éviter « *une cessation de paiement au tout début de l'année 2024* », comme vous le mentionnez dans votre courrier daté du 8 juin 2023, et dans un deuxième temps de vous laisser un souffle d'une année, susceptible de vous permettre de dénicher de nouveaux partenaires privés, **la Ville maintient sa subvention de 130 000 euros et s'engage à vous octroyer une avance sur la subvention de 2024, à hauteur de 50 000 euros.**

Cet engagement de la commune sera matérialisé par un vote au conseil municipal du mois de décembre 2023 afin de vous permettre de passer l'écueil de cette saison sportive.

Eu égard aux difficultés inhérentes aux Collectivités et dans un souci d'équité avec les autres associations sportives, et comme cela vous a été spécifié lors de l'entretien que nous avons eu avec mon adjoint aux sports, Gilles Allari, le 8 juin, nous ne pourrons proroger ce nouveau coup de pouce au-delà de la saison sportive 2023-2024. Et devons ramener la subvention 2024 à 80 000 euros.

C'est donc avec force que je vous enjoins à travailler, dès à présent, à la recherche de partenaires privés afin que la belle histoire du Stade Laurentin Volley-Ball puisse se poursuivre dans les années à venir en Elite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien sportivement.*

**Le Maire de Saint-Laurent-du-Var  
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur  
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes**

**Joseph SEGURA**

